



Enfant indigne de la succession de ma mère

Par arthur48

bonjour

suite au décès de ma regrettée mère le 21 septembre 2015.

un de mes frères en réunion de famille veut se bagarrer avec un autre frère en disant qu'il n'a rien mis dans la maison familiale avec des insultes.

de plus il entraîne une sœur tutrice d'un frère handicapé à 100% de mettre la maison familiale au nom de ce frère handicapé sans notre autorisation chez un notaire qui nous a jamais convoqué puisque le notaire a les papiers de nous tous retirer à la mairie sans notre autorisation.

peut-on déshériter ce frère pour ces actes?

mes remerciements